



4ème Tournoi Régional Jeune Garde Tourcoing



Samedi 05 et Dimanche 06
Janvier 2019

REGLEMENT SPORTIF

- ARTICLE 1 - Tournoi Régional de Tennis de Table, n° homologation FFTT : 1000/2018-R
- Juge Arbitre : François DEMARTHE (JA3).
 - Le tournoi se déroule les **samedi 05 et dimanche 06 janvier 2019** à la salle Moutaa Louati, rue d'Austerlitz à Tourcoing sur **20 tables** de type **Cornilleau 640 et 740** et de balle **Neottec**
- ARTICLE 2 - Présentation de l'attestation de licence, avec la mention « *certificat médical présenté* ». Si cette mention ne figure pas sur l'attestation, le joueur doit fournir un certificat médical indépendant en cours de validité. Chaque joueur doit être en mesure de prouver sa licenciation par les moyens mis à disposition par la FFTT (par *SMS*, application *Smartping* ou *équivalente*).
- Les féminines pourront participer aux tableaux masculins en tenant compte de leurs points classement (site FFTT)
- ARTICLE 3 - Les parties se déroulent au meilleur des 5 manches, et ce, dans tous les tableaux.
- Le nombre de participants par séries est limité à 60 joueurs.
 - Les tableaux de simple se jouent par poules éliminatoires de 3 joueurs, avec 2 joueurs qualifiés par poule dans un tableau final à élimination directe (sauf les séries Coupe Davis et Handicap : à élimination directe). Les Coupes Davis sont limitées à **32 équipes**.
 - Pour les séries **Coupes Davis**, la rencontre entre 2 équipes comportera trois parties, dans l'ordre suivant :
 - * la 1ère partie oppose les joueurs ayant le plus de points classement
 - * la 2ème partie oppose les joueurs ayant la moins de point classement
 - * la 3ème partie, décisive, est le double : elle ne se joue qu'en cas d'égalité à l'issue des simples.
- Les parties de Coupe Davis se déroulant au meilleur des 5 manches, les résultats seront pris en compte dans les classements individuels.**
- La série Handicap se déroule au meilleur d'un set de 41 points avec 2 points d'écart par classement, avec un maximum de 20 points maximum.
- ARTICLE 4 - Nombres d'inscriptions possibles par joueur dans les tableaux : chaque joueur ne pourra pas s'inscrire dans plus de 3 séries par jour (2 séries + Coupe Davis ou Handicap). Un joueur pourra s'inscrire sur place dans une 4ème séries (non commencée) s'il est éliminé d'une série poule, et ce, dans la limite des places disponibles, en accord avec le J.A.
- Ne pourront pas participer au Tournoi :**
- * **Pour la journée du 05 janvier 2019** les joueurs et joueuses qualifiés au T2 au Ch'Ti Poussins , comité Nord et au championnat de France Vétérans comité de l'Aisne.
 - * **Pour la journée du 06 janvier 2019** les vétérans inscrits au championnat de France Vétérans, Comité Pas-de-Calais, Nord, Oise, Somme.
- ARTICLE 5 - Les engagements, accompagnés des droits d'inscriptions sont à envoyer à : Xavier DEPROST, 13 rue d'Arcole, 59200 TOURCOING (chèque libellé à l'ordre de la JEUNE GARDE TOURCOING) ou au responsable de l'organisation : Nicolas GOBETTI 15 bis rue Blanche 59150 WATTRELOS
- Dates de clôture des inscriptions au tournoi :
 - * A travers notre site internet : <http://jgtennisdetable.weebly.com/inscription-2018.html> ; jeudi 03 janvier 2019 à 18 h
 - * par courrier ; jeudi 03 janvier 2019
 - * par mail (jgtdttournoi@gmail.com ou par téléphone (07.63.33.75.82) ; jeudi 03 janvier 2019 jusqu'à 18 h

- ARTICLE 6
- La tenue sportive (short + maillot) est obligatoire dans l'aire de jeu.
 - Il est strictement interdit de fumer (e-cigarette incluse) dans la salle
 - Le club décline toute responsabilité en cas d'accident, de vol ou de perte.
 - Chaque participant a l'obligation de respecter le matériel et les locaux mis à sa disposition
 - Suivant la réglementation fédérale, les joueurs de catégorie poussins et benjamins ne peuvent participer aux séries séniors que s'ils figurent sur la liste nominative donnant l'autorisation à jouer dans cette catégorie. Cette liste est émise par la FFTT.
 - Le joueur gagnant une rencontre sera tenu de ramener la fiche de partie (+ plaquette), le stylo ainsi que la balle de match à la table d'arbitrage.
 - Les joueurs perdant seront tenus d'assurer l'arbitrage d'une partie à l'appel du J.A.
 - Pendant l'épreuve, tout joueur ne répondant pas au 3e appel sera déclaré forfait pour la série concernée.
 - Le fait de s'engager dans le tournoi, implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. En cas de contestation, le règlement sportif de la fédération française de tennis de table sera appliqué. Pout tout ce qui a pu y être omis, il sera fait appel au règlement de la FFTT.

Tableau des séries et dotations

	Série		Engagement	Dotations				Horaire
	Code	Définition		Premier	Second	3ème et 4ème	Totale	
05/01/2019	A	Poussin(e)/ Benjamin(e)	3,00 €	30,00 € BA	15,00 € BA	10,00 € BA	65,00 € BA	14h00
	B	Minime/ Cadet(te)	3,00 €	30,00 € BA	15,00 € BA	10,00 € BA	65,00 € BA	15h00
	C	500 à 699 pts	5,00 €	60,00 €	30,00 €	15,00 €	120,00 €	12h00
	D	500 à 1 199 pts	5,00 €	60,00 €	30,00 €	15,00 €	120,00 €	13h00
	E	Vétéran(te)	5,00 €	50,00 €	25,00 €	15,00 €	105,00 €	14h30
	F	Coupe Davis < 2 400 pts	5,00 € x2	40,00 € x2	20,00 € x2	10,00 € x2	160,00 €	11h00
	G	Féminine	3,00 €	50% des engts	25% des engts	12,5% des engts	/	14h30
06/01/2019	H	500 à 1299 pts	5,00 €	70,00 €	35,00 €	15,00 €	135,00 €	9h00
	I	800 à 1 499 pts	5,00 €	80,00 €	40,00 €	20,00 €	160,00 €	10h00
	J	1 500 à non N°	5,00 €	50€+40% des engts	25€ + 20% des engts	15€ + 5% des engts	105,00 €	11h00
	K	500 à 1099 pts	5,00 €	50,00 €	25,00 €	15,00 €	105,00 €	11h30
	L	1 300 à 1799 pts	5,00 €	50€+30% des engts	25€ + 15% des engts	15€ + 5% des engts	105,00 €	12h00
	M	Open	5,00 €	50€+50% des engts	30€ + 25% des engts	20€ + 10% des engts	105,00 €	13h00
	N	Handicap	5,00 €	100,00 €	50,00 €	25,00 €	200,00 €	14h00

Salle MOUTAA LOUATI
 20 rue d'Austerlitz
 59200 TOURCOING
 (derrière le collège Marie Curie)

